

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18.09.2020

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS D'INCLUSION HANDICAP

Maya Graf et Verena Kuonen brillamment élues à la coprésidence

Les délégués d'Inclusion Handicap ont unanimement élu la conseillère aux États Maya Graf (Verts/BL) et la présidente sortante Verena Kuonen à la coprésidence. L'Assemblée des délégués qui s'est tenue à Berne a en outre élu un nouveau membre du Comité et adopté une résolution Corona ainsi que la nouvelle stratégie de l'association faitière politique des organisations de personnes handicapées.

Maya Graf et Verena Kuonen ont été élues à la présidence d'Inclusion Handicap par un vote clairement majoritaire. «Ce résultat me réjouit énormément», a dit Maya Graf. «Il me motive à poursuivre mon engagement total en faveur de l'égalité des personnes handicapées.» Après son élection, la conseillère aux États a annoncé que sous sa direction, Inclusion Handicap lutterait plus que jamais pour une société inclusive et l'autonomie de vie des personnes en situation de handicap.

Maya Graf prend ses fonctions conjointement avec l'actuelle présidente Verena Kuonen. Depuis la réorganisation de l'association faitière en 2015, Verena Kuonen y occupe des fonctions élevées: d'abord vice-présidente, ensuite présidente depuis l'année dernière, après avoir pris la succession de Pascale Bruderer. Avec Maya Graf, elle formera désormais un tandem à la pointe d'Inclusion Handicap. «Je me réjouis de diriger Inclusion Handicap aux côtés d'une politicienne aussi expérimentée et engagée que Maya Graf», dit Verena Kuonen. «Ma motivation, mon engagement et mon énergie en faveur de la défense de la personne handicapée restent entiers. La complémentarité entre une personne valide et une personne handicapée constitue un tandem tout à fait idéal pour la coprésidence de notre organisation.»

Résolution Corona:

Ne pas oublier les personnes en situation de handicap

La pandémie liée au coronavirus a fait remonter les problèmes existants à la surface. Bon nombre de mesures visant à l'endiguer frappent très durement les personnes handicapées et leurs proches.

La résolution contient 8 exigences formulées par les délégués:

- *Communication de crise: ne pas ignorer les personnes en situation de handicap!*
- *Pas d'isolement inutile des personnes handicapées en institutions!*
- *Assurer le maintien des offres importantes de thérapie et d'assistance!*
- *Soutenir les parents qui s'occupent de leurs enfants handicapés!*
- *Prendre en charge les coûts du matériel de protection supplémentaire!*
- *Port du masque obligatoire: communication nécessaire!*
- *Port du masque obligatoire: ne pas exclure les personnes ayant des handicaps de l'ouïe!*
- *Baisse des recettes chez les assurances sociales: pas d'assainissement aux frais des personnes concernées!*

[Résolution, version intégrale \[PDF\]](#)

Nouveau membre du Comité et nouvelle stratégie

Les délégués ont en outre élu au Comité Olga Manfredi, présidente de l'Association suisse des paraplégiques (ASP). Elle remplace Urs Styger (ASP) qui a quitté le Comité.

Sur le fond, l'AD était principalement axée sur la résolution Corona (voir encadré) et la nouvelle stratégie 2021-2025 d'Inclusion Handicap. Les délégués les ont largement approuvées. La première phase de la refonte, en 2015, de la faitière politique des organisations de personnes



handicapées étant accomplie, les associations entendent désormais renforcer encore davantage les synergies entre elles durant les quatre années à venir. Le but est de faire mieux entendre la voix des personnes handicapées, au sens d'une véritable politique du handicap et d'une mise en œuvre systématique de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées sur le plan politique et juridique.

Téléchargements

- [Résolution Corona](#)
- [Rapport annuel 2019](#)
- [Comptes et bilan 2019](#)

Renseignements pour les journalistes

Marc Moser, responsable communication Inclusion Handicap
076 428 96 94 / marc.moser@inclusion-handicap.ch

Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,7 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faitière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 20 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec [les 20 organisations membres](#).

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

Asrimm | Association Cerebral Suisse | Association Dyslexie Suisse | Association suisse des paraplégiques | autisme-suisse | COLISA (Conférence nationale suisse des ligues de la santé) | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | FRAGILE Suisse | inclusione andicap ticino | insieme Suisse | PluSport | pro audito Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Société suisse de la sclérose en plaques | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles)